

2008 :

Le budget de tous les reculs

Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement dans le prochain numéro de « Fonction Publique » sur le projet de loi de finances pour 2008 qui vient d'être rendu public.

Nous nous en tiendrons donc ici à en pointer quelques caractéristiques essentielles.

Des éléments de cadrage peu crédibles

Le budget est construit à partir d'éléments de cadrage économiques qui conduisent de nombreux observateurs à douter de la sincérité de celui-ci (nous ne nous étendons pas ici sur quelques « artifices » telle la modification des modalités de recouvrement de la fiscalité sur les dividendes par exemple qui rapporte - beaucoup - moins ... mais fait rentrer l'argent plus vite, donc sur 2008).

Ainsi en va-t-il du niveau de croissance retenu, 2,25%. C'est déjà ce qui avait été pris pour 2007 (entre 2 et 2,5%) et qui très vraisemblablement ne sera pas atteint (l'INSEE parle désormais de 1,8%).

L'objectif pour 2008 est lui aussi très risqué (réalité de l'activité économique, déficit du commerce extérieur, effets possibles de la crise financière...). D'autant que le pari sur la relance de la croissance à partir du levier que constituerait le « paquet fiscal » semble difficile à tenir, notamment compte tenu des couches de populations concernées qui, pour l'essentiel, ne sont pas susceptibles de mettre leurs avantages fiscaux dans le circuit de la consommation.

Le problème c'est que, inscrite dans les engagements présidentiels d'une résorption des déficits et du retour à l'équilibre budgétaire, en même temps qu'une réduction des recettes, cette construction budgétaire conduit à ce que ce soit encore la fonction publique qui soit appelée à servir de variable d'ajustement, avec de nouvelles coupes claires en cours d'exercice.

On ne peut manquer de souligner ici l'impact sur le budget des cadeaux contenus dans le paquet fiscal voté durant l'été (14 Milliards en année pleine et en rythme de croisière et 11 milliards de réduction de recettes pour 2008).

Des moins value fiscales qu'il faut bien financer. Notons que sur un déficit qui approche les 42 milliards d'euros, la réduction de 23 000 emplois des effectifs de la fonction publique de l'état permet une économie nette (après retour de 50% vers les ministères) de...225 millions (soit à peine plus de 0,5% du déficit budgétaire). Ce n'est donc pas une motivation essentiellement financière qui est à l'origine des suppressions d'emplois, mais bien un pré-supposé idéologique ainsi qu'un signal engageant une dynamique visant à aller plus loin, bien plus loin.

Chiffres pour chiffres ajoutons que si 23 000 emplois supprimés représentent une économie brute de l'ordre de 716 million d'€ en année pleine (458 en 2008 compte tenu de l'effet progressif sur l'année), alors, les 11 milliards d'allègements fiscaux représentent pas moins de... 350 000 emplois de fonctionnaires. Ce n'est certes pas ce que nous revendiquons, mais c'est histoire de signaler qu'il peut effectivement y

avoir des logiques différentes.

23 000 emplois supprimés

Il s'agit là

- d'une part d'un solde en terme d'emplois statutaires - il y a en fait 27 685 suppressions d'emplois et 1764 créations.-
- et d'autre part d'une amputation des emplois budgétaires plafonds.

Autrement dit ne sont pas incluses les évolutions concernant par exemple les « emplois aidés » ; Par ailleurs il convient de rappeler que, dans le cadre de la LOLF, les gestionnaires peuvent réaffecter les crédits initialement prévus pour la rémunération (Et ne s'en privent pas : Pour l'exercice 2006 d'une réduction initiale de 5318 postes au budget, on est passé en exécution à la suppression de 9865 emplois !!! Quasiment le double !).

C'est dire que les chiffres annoncés ne représentent pas toute la réalité de la diminution effective des emplois attendue par le gouvernement pour 2008.

Des moyens de fonctionnement encore plus contraints

Même si le gouvernement affiche une évolution des dépenses budgétaires suivant l'inflation, il apparaît en creusant quelque peu, que les choses ne sont pas si simples. En effet le gouvernement ne raisonne

pas sur le même périmètre que ses prédécesseurs, et à périmètre constant, le Ministre du budget est contraint de concéder que l'évolution des dépenses budgétaires est encore plus réduite que précédemment.

Mais là n'est même pas l'essentiel. L'essentiel est qu'à l'intérieur de ces dépenses, il y a celles sur lesquelles on ne peut pas peser et qui évoluent beaucoup plus vite que l'inflation, telles par exemple la charge de la dette (hausse des taux d'intérêt) ou encore le nombre de retraités (effet papyboom) etc. Avec, en solde, une évolution des crédits alloués au fonctionnement des services qui sera en réalité inférieure à l'inflation, d'où encore plus de restrictions qui s'annoncent pour 2008.

« Privilégiés », où êtes vous ?

On nous annonce que dans toute cette austérité, deux ministères échapperaient au tour de vis général : La recherche et l'enseignement supérieur d'une part, la justice de l'autre, des « dépenses d'avenir » comme qualifie le ministre du budget celles de ces ministères (Pour les autres, faut il en déduire qu'il s'agit de financer « le passé » ?).

A y regarder de plus près, il y a beaucoup plus de mousse que de concret.

Concernant tout d'abord la recherche et l'enseignement supérieur on notera qu'il n'y a aucune création d'emplois (seules quelques transformations d'emplois - 700 - sont prévues). S'il y a bien une hausse de 1,8 milliards d'euros du budget, la ventilation de celle-ci mérite le détour. Outre l'effet des mesures déjà votées, telles les exonérations fiscales, cette hausse inclut par exemple la revalorisation du crédit d'impôt-recherche destiné aux entreprises, les crédits de remise en état du patrimoine avant la mise en œuvre de l'autonomie, des crédits de paiement pour la régularisation de retards de versements dans le cadre du contrat état - régions, ou encore, le lancement de partenariats public-privé sur 4 universités. Après ça on

aura du mal à trouver avec ce qui reste pour le fonctionnement, les personnels, l'emploi (même pas un seul emploi de chercheur !) à trouver des « privilégiés »...et même pas les étudiants pour qui est débloqué un crédit pour « la lutte contre l'échec universitaire » qui, en moyenne, représente ... 20 € par étudiant !

Et pour ce qui est de la justice, l'opération maquillage est toute aussi criante, tellement criante que la si médiatique Ministre Mme Dati, n'a pas daigné le présenter aux organisations syndicales (une première !!!) laissant le soin aux différentes directions de procéder à l'exercice...dont il ressort qu'il faut se méfier des annonces tapageuses.

L'Administration Pénitentiaire connaîtrait certes 1100 créations d'emplois, mais ce n'est que la traduction de l'ouverture de 7 nouveaux établissements. Pas de renforcement significatif donc dans les établissements existants... et l'augmentation de 6,4% du budget n'est là aussi que le reflet de ces ouvertures notamment au travers des crédits d'investissement.

Coté Protection Judiciaire de la Jeunesse ce sont 200 créations qui sont annoncées

Enfin pour ce qui est des Services Judiciaires la présentation initiale des « créations » d'emplois relevait de la manipulation la plus grossière puisque parmi celles-ci 149 étaient en fait des transformations de C en B...qui sont prévues depuis l'an dernier - et l'examen professionnel déjà ouvert - . En solde il resterait la création de 400 emplois (187 magis-

trats, autant de greffiers et 26 secrétaires administratifs)...qui sont très très loin du compte au regard de la situation et de l'évolution des besoins.

Mais tout ça est au conditionnel, car il va falloir que Mme la Ministre explique comment, avec les annonces de créations qu'elle fait, on aboutit selon les documents budgétaires, à ce que le nombre global d'équivalent temps pleins du ministère soit pour le projet 2008 de 72092, alors qu'il était de 72034 en 2006. **1615 créations d'emplois annoncés pour 2008 et seulement +58 équivalent temps plein supplémentaires sur 2 ans.** Pour les services judiciaires, et toujours selon les documents budgétaires, le nombre d'équivalent temps plein recule de 952 entre 2007 et 2008 ! Et il en va de même pour la PJJ...En fait de ministère « prioritaire », « privilégié », l'emploi réel recule là comme ailleurs, et de manière importante.

Et dire que la LOLF devait permettre plus de clarté, un meilleur suivi...et que certains l'ont cru ! Il s'agit en fait tout simplement d'un système permettant de supprimer de l'emploi hors de tout contrôle.

Non décidément non, il n'y a pas de bons budgets ministériels, il n'y a qu'un budget de l'état qui a pris le parti de s'attaquer à la fonction publique, au service public, pour contrebalancer budgétairement une politique de prélèvements sociaux qui ne cesse de multiplier les cadeaux aux plus aisés.

C'est ensemble que nous pourrions faire reculer de telles orientations.



*Un outil
pour
le serre vis
public*